
Téléphone : 02 54 80 94 13

Télécopie : 02 54 80 89 96

SEANCE DU 15 FEVRIER 2012

L'An deux mil douze, le quinze février à 19 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean RONCIER, Maire

Etaient présents : Mrs RONCIER J, ROULLEAU O, FUSIL J.P., BIARD JP.,

Mrs BESSE T, NERACOU LIS F, THUILLIER J Cl.,

Mmes GLOANEC-MAURIN K et PERAL Ch.

Les membres présents formant la totalité des membres en exercice, Madame Christiane PERAL a été élue secrétaire de séance.

Date de convocation : 9 Février 2012

Nb de membres en exercice : 09 Nb de membres présents : 09 Nb de votants : 09

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 NOVEMBRE 2011

Le compte rendu de la séance 23 Novembre 2011 n'appelle aucune observation et donne lieu à son approbation par l'ensemble des conseillers municipaux.

REALISATION DES ETUDES PREALABLES A LA PROPOSITION DES PERIMETRES DE PROTECTION DU FORAGE D'ADDUCTION D'EAU POTABLE PAR L'HYDROGEOLOGUE AGREE -

APPROBATION DU DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTIONS

Considérant la délibération du 23 Février 2010 décidant le maintien de l'exploitation du forage AEP de Saint-Agil, sis, 1, Rue du Borg Neuf sous réserve de l'élaboration des périmètres de protection du forage,

Vu l'arrêté préfectoral n°DT41-2010-0006 du 11 Juin 2010 portant nomination d'un hydrogéologue agréé pour la commune de SAINT-AGIL,

Considérant la délibération du 30 Septembre 2010 décidant la consultation de bureaux d'études préalables à la proposition des périmètres de protection du captage d'Adduction d'Eau Potable,

Considérant que les collectivités territoriales sont responsables de la qualité des eaux distribuées et doivent s'assurer que celles-ci sont propres à la consommation humaine, en application de l'article L1321-1 du code de la santé publique,

Vu le rapport annuel 2010 du service d'AEP de Saint-Agil,

Monsieur Le Maire propose d'engager les études préalables à la proposition des périmètres de protection du forage AEP par l'hydrogéologue agréé. Il fait part que la commune assurera la maîtrise d'ouvrage de ces études susceptibles d'être subventionnées par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et le Conseil Général de Loir et Cher.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité

- **APPROUVE** le dossier de demande de subvention pour la réalisation des études préalables à la protection des périmètres du forage AEP dont le montant est estimé à 8 400 € HT ;

- **DECIDE** d'inscrire la réalisation de cette étude au budget d'Adduction d'Eau Potable de l'exercice 2012 ;
- **SOLLICITE** auprès du Conseil Général de Loir et Cher et de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne l'obtention d'une participation financière pour la réalisation de ces études au taux le plus élevé possible avec autorisation de préfinancement ;

CHOIX DU BUREAU D'ETUDES

Considérant le cahier des charges relatif à la consultation de bureaux d'études, Monsieur Le Maire fait part que cette mission consiste à :

- Réaliser une inspection à la caméra-vidéo du forage :
- Réaliser un pompage par paliers de débit avec les pompes d'exploitation en place dans l'ouvrage :
- Etablir des données qualitatives et une étude d'environnement
- Présenter l'ensemble des résultats dans un rapport d'étude

A l'issue de la consultation, la commission Marché à Procédure Adaptée - MAPA - a étudié les six offres reçues sur 12 bureaux d'études consultés et propose de retenir l'offre du Bureau d'Etudes HYGEO pour un montant de 5 355 Euros HT.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité

- **DECIDE** d'attribuer la mission des études préalables à la proposition des périmètres de protection du captage d'Adduction d'Eau Potable au Bureau d'Etude HYGEO de NOUAILLE-MAUPERTUIS (86) pour un montant de 5 355 € HT, offre économiquement la plus avantageuse.

BILAN DES TRAVAUX EN COURS

Voirie

La commune est en attente de l'intervention de l'Entreprise LEFEVRE pour terminer les travaux de sécurisation du bourg.

Mairie

La construction de la salle d'archives est arrêtée en raison des intempéries.

Camping

L'élagage des haies du camping effectué par l'Entreprise STARM est en cours. Demander à l'Entreprise CHRIS ENTRETIEN, équipée de matériel adapté, d'intervenir pour la taille de la haie dans le passage communal étroit situé entre le camping et le lotissement.

ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Voirie : solliciter des devis pour les travaux de voirie sur le chemin de la Blinière et celui de La Bergerie. Prévoir des crédits à hauteur de 25 000 €.

Solliciter des devis pour le changement des bordures de trottoir Rue du château et Rue des Pêcheurs, établir un programme pluriannuel pour ces travaux.

Balayage des rues : Le devis de la Société VAF est accepté pour un contrat annuel de 1 136,34 € TTC.

Etang communal : curage à effectuer en 2012, en attente des devis de l'Entreprise VASSEUR de Beaumont Les Autels et LEROY J de Souday

Réfection de la toiture du lavoir : Solliciter des devis et des subventions.

Matériel : achat d'un tracteur

Bâtiments communaux

- Mairie : Salle d'archives à construire et gouttières à changer
- Eglise : Restauration de la façade sud sous réserve de l'obtention des subventions.
- Bar-Restaurant « La Mère Tranquille » : Pose d'une cloison dans les toilettes conformément à la demande des services d'hygiène et construction d'un conduit de cheminée pour permettre l'installation d'un poêle, poêle à la charge de l'exploitant.
- Bâtiment Agence Postale : Installation de fenêtres neuves à l'étage.

Service Assainissement : Solde des travaux engagés en 2011 et achat des terrains.

Service d'AEP : Engagement des études préalables au périmètre de protection

BUREAUX DE VOTE 2012

Compte tenu des élections présidentielles et législatives de 2012, le Conseil municipal a établi le bureau de vote comme suit :

	ELECTIONS 2012 Elections Présidentielles : 22 Avril et 6 Mai Elections Législatives : 10 et 17 Juin	
HORAIRES	1^{er} TOUR	Second Tour
8 H 00 - 10 H 30	Jean RONCIER Frédéric-MAURIN Laurence THUILLIER	Jean RONCIER Frédéric MAURIN Laurence THUILLIER
10 H 30 - 13 H 00	Jean-Claude THUILLIER Franck NERACOULIS Solange VEDIE	Jean-Claude THUILLIER Franck NERACOULIS Jocelyne GIDOIN
13 H 00 - 15 H 30	Jean RONCIER Jean-Pierre FUSIL Christiane PERAL	Jean RONCIER Jean-Pierre FUSIL Christiane PERAL
15 H 30 - 18 H 00	Olivier ROULLEAU Jean-Pierre BIARD Thierry BESSÉ	Olivier ROULLEAU Jean-Pierre BIARD Thierry BESSÉ

QUESTIONS DIVERSES

Demande d'ouverture d'un passage de la parcelle AA n°74, appartenant à Jean CEUNEBROUCKE sur le terrain communal cadastré AA n°61.

Les membres de la commission de la voirie se rendront sur place pour étudier la demande.

Visite de bâtiments communaux

Le Conseil Municipal est invité à visiter le bâtiment communal situé 5 Pl de la Poste pour le changement des fenêtres. Ce même bâtiment jouxte l'immeuble en vente situé au 4, Pl de la Poste. Les Consorts ROULLEAU, propriétaires de cette maison, proposent d'étudier la suppression du droit de passage existant à l'intérieur des deux maisons pour permettre l'accès au grenier, avec possibilité d'échange de terrain.

Le rendez-vous de ces deux commissions est fixé au Samedi 18 Février à 14 H 00.

Compte rendu de la Communauté de Communes Les Collines du Perche »

Les délégués de la CCCP présentent :

- les plans de construction de la Maison de la Petite Enfance qui sera située à proximité de la cité des Grands Jardins à Cormenon, proche du centre de Mondoubleau,
- Le projet de construction d'un centre de tri postal à Mondoubleau, zone de l'Entonnoir.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

La séance est levée à 21 H 30.

Le Maire,
J. RONCIER.